

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 8 NOVEMBRE 2025 PROCÈS-VERBAL

Le samedi 8 novembre deux-mille-vingt-cinq, à seize heures, les membres de l'association « Rencontres Musicales de Noyers » se sont réunis en assemblée générale annuelle à Noyers-sur-Serein, à l'Ancien Collège rue des Vignerons, sur convocation du Conseil d'Administration adressée le sept octobre.

L'assemblée est animée par Henri Nicolas en sa qualité de Président.

Le secrétariat est assuré par Isabelle Lestringant.

Après signature de la feuille d'émargement, il est constaté que dix-huit membres sont présents et vingt-quatre sont représentés. Le nombre de voix s'élève ainsi à quarante-deux sur un total de soixante-dix adhérents au trente septembre 2025. Selon les statuts, il n'y a pas de quorum pour une assemblée générale ordinaire.

Présents :

- |                                 |                               |
|---------------------------------|-------------------------------|
| - Madame BETHERY Maryse         | . Monsieur JOURNIAT Olivier   |
| - Madame BONNARD Chantal        | . Madame LABOSSE Nathalie     |
| - Monsieur BOUCHON Philippe     | . Madame LESTRINGANT Isabelle |
| - Madame CLUIJSENAER Margaretha | . Monsieur NICOLAS Henri      |
| - Madame GALLET Marie           | . Monsieur POITOUT Bernard    |
| - Madame GUIMARD Anne           | . Madame VANLERBERGHE Sabine  |
| - Madame GUINET Christina       | . Monsieur VERNET Pierre      |
| - Madame HODANGER Haude         | . Madame VERNET Martine       |
| - Madame JOLIOT Nicole          |                               |
| - Monsieur JOLIOT Christian     |                               |

Etaient représentés :

- |                               |                                  |
|-------------------------------|----------------------------------|
| . Madame BOJNANSKI Zuzana     | . Madame GUENEAU Annick          |
| . Madame CHANDLER Jenny       | . Madame HERY Sophie             |
| . Madame COLIN Christine      | . Monsieur HODANGER Etienne      |
| . Madame de MALEZIEUX Chantal | . Monsieur LEGRAND Jean-Pierre   |
| . Madame de NOIRMONT Anne     | . Madame LEGRAND Nicole          |
| . Monsieur DUBOIS Dominique   | . Monsieur LABOSSE Denys         |
| . Madame DUBOIS Marie-José    | . Madame LOUVEZ Véronique        |
| . Madame DUPUIS Catherine     | . Monsieur SENTEX Jacques        |
| . Madame DURDUX Irène         | . Monsieur SIEBOLD Hubert        |
| . Monsieur DURDUX Daniel      | . Madame VINCENT Michèle Palmyre |
| . Monsieur ENFRUN Bernard     |                                  |
| . Monsieur EVRARD Luc         |                                  |
| . Monsieur FRITSCH Emmanuel   |                                  |

Henri Nicolas remercie celles et ceux qui se sont déplacés pour participer à cette réunion, ainsi que la Municipalité de Noyers-sur-Serein pour la mise à disposition de la salle.

L'ordre du jour indiqué sur la convocation était le suivant :

- 1.Approbation du rapport d'activité 2025
- 2.Approbation du rapport financier 2025
- 3.Présentation du programme du festival 2026
- 4.Approbation du budget prévisionnel et du barème des cotisations 2026

## I. RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

Le président, Henri Nicolas, rend compte de l'activité de l'association.

Le festival des Rencontres Musicales de Noyers est l'une des six manifestations réunies sous l'égide du « **Festival Musical des Grands Crus de Bourgogne-Franche-Comté** », et dont il est le premier en termes de budget et de nombre de concerts proposés au public.

L'édition 2025 des Rencontres musicales de Noyers s'est caractérisée par :

- **Sa programmation de haute qualité artistique** : sous la houlette de Juliette Hurel, sa directrice artistique, cette programmation exigeante a fait appel à la fois à des artistes de renommée internationale et à de jeunes musiciens en émergence ne demandant qu'à prendre leur envol.
- **Sa hausse de fréquentation**, qui a permis d'engranger des recettes de billetterie supplémentaires par rapport à l'année 2024, en dépit d'un concert en moins (7 au lieu de 8).
- **Un exercice très légèrement excédentaire** : après une année 2024 elle aussi à l'équilibre, les recettes et subventions ont été en mesure d'assurer le financement des charges de fonctionnement du festival.

### A. LES CONCERTS

Les concerts proposés pour cette 34ème session ont permis de mettre en valeur la **diversité des instruments** (piano, violon, violoncelle, flûte, guitare, contrebasse, saxophone, batterie, viole de gambe, cistre) mais aussi **des formats**, (solo, duo, trio, quintette, sextuor) comme **des répertoires** (depuis la musique de l'époque baroque jusqu'à la période contemporaine, en passant par le jazz).

Sept concerts payants et un concert à participation libre ont été proposés au public sur un peu plus de deux semaines du 05 au 23 juillet :

- **5 juillet** : concert de préouverture : **concert à destination du jeune public**, autour de la fable « La cigale et la fourmi » avec interventions du baryton Régis Mingus, de la pianiste Laetitia Jeanson et du violoniste Claude Fromageot. (participation des enfants des écoles de Thizy et Montréal avec préparation pédagogique tout au long de l'année scolaire de Haude Hodanger et Marie Gallet).
- **12 juillet** : Interprétation par Gary Hoffman des Suites pour violoncelle (numéros 2, 4 et 6) de Jean-Sébastien Bach.
- **13 juillet** : Récital de piano autour de F. Chopin, F. Liszt, G. Fauré et M. Ravel par Philippe Bianconi.
- **15 juillet** : Quintette à vent Cassiopée dans des œuvres de G. Bizet, H. Tomasi, J. Ibert, A. Dvorak et L. Bernstein.
- **18 juillet** : Duo de flûte (Juliette Hurel) et guitare (Gaëlle Solal) consacré à la musique sud-américaine (C. Machado, A. Piazzolla, I. Albéniz), française (C. Debussy, J. Ibert, M. Ravel) et d'Europe centrale (B. Bartok) des 19ème et 20ème siècles.
- **19 juillet** : Duo de violon (O. Charlier) et piano (A. Queffélec) autour de la sonate (W.A. Mozart, L. van Beethoven et C. Debussy).
- **20 juillet** : Concert de jazz Daniel Humair Trio avec D. Humair (batterie), V. Le Quang (saxophone) et S. Kerecki (contrebasse).
- **23 juillet** : concert de clôture avec l'ensemble baroque « The Curious Bards » dans des mélodies populaires écossaises et irlandaises du 18 -ème siècle.

À tous ces concerts payants (à l'exception du « concert jeune public » du 05 juillet à libre participation), se sont ajoutés les concerts gratuits des élèves des masterclasses de chant lyrique (11 juillet), violoncelle (13 juillet), violon (20 juillet) et piano (26 juillet) ainsi que deux concerts en collaboration avec le musée de Noyers.

Comme en 2024, les Rencontres Musicales de Noyers ont tenu à l'organisation d'un **concert spécifique, innovant dans le contexte de la vie culturelle régionale** : ainsi, un « **concert jeune public** » autour de la fable « La cigale et la fourmi » de Jean de la Fontaine a-t-il été organisé, mettant à contribution les élèves des écoles de Thizy et Montréal. Ce concert a nécessité la préparation pédagogique tout au long de l'année de Haude Hodanger et Marie Gallet et les interventions de la pianiste Laetitia Jeanson, du baryton Régis Mengus et du violoniste Claude Fromageot avec des œuvres de Mozart, Offenbach, Saint-Saëns, Poulenc et Joubert. Ce concert à destination du jeune public a pour vocation de familiariser les enfants dès leur plus jeune âge à la musique et aux disciplines artistiques.

#### Une fréquentation en hausse

La fréquentation globale de cette 34ème édition a atteint près de **deux mille personnes tous concerts confondus (payants et gratuits)** ; les seuls **concerts payants** ont drainé **1380 personnes** soit une moyenne de **197 personnes par concert**.

Outre les concerts des élèves, la gratuité pour tous les concerts a été accordée aux jeunes de moins de 18 ans mais aussi aux bénévoles et aux hébergeurs.

Enfin, comme chaque année, des invitations ont été adressées à nos financeurs institutionnels ainsi qu'aux autorités municipales, de la communauté de communes, départementales et régionales.

Au sein des concerts payants, **1076 places ont été achetées** (981 places en 2024), **score en hausse de 10% en volume** comparé à 2024. Ainsi, la recette totale de billetterie (25 720 €) est supérieure à celle de 2024 (24 237€), soit **une hausse de 6,1% en valeur** pour un nombre inférieur de concerts (1 concert en moins) et une grille tarifaire inchangée (25 € tarif plein et 20 € tarif réduit).

La fréquentation par concert s'établit en moyenne à 197 spectateurs (places payées et gratuites) et à 154 places payées.

La quasi-totalité les concerts se sont déroulés dans l'église de Noyers dont la nef a une capacité de 350 places voire 400 avec les places sans visibilité. Seul le concert de clôture du 23 juillet a eu lieu dans l'église de L'Isle-sur-Serein.

Contrairement à l'année 2024 où la conjoncture générale de juin-juillet avait été globalement négative (période électorale lourde, pouvoir d'achat en berne, proximité des jeux olympiques ayant pu entraîner des arbitrages financiers au détriment des RMN, météo extrêmement dégradée), l'été 2025 a permis de renouer avec la hausse de la fréquentation.

Deux concerts ont enregistré un fort taux de remplissage : Olivier Charlier et Anne Queffelec le 19 juillet (87%) et Gary Hoffman pour le concert d'ouverture du 12 juillet (78%).

Bien qu'ayant des taux de remplissage plus modestes, deux autres concerts se distinguent par un ratio élevé de billets vendus/places totales : le concert de piano avec Philippe Bianconi (83%) et le duo flûte et guitare (81%).

En dépit d'une prestation de grande qualité, la moindre fréquentation du concert du Quintette à vent Cassiopée (15 juillet) ne lui a pas permis d'atteindre la barre des 100 billets achetés (98).

À noter la forte affluence pour le concert à participation libre « La Cigale et la Fourmi » à destination du jeune public.

#### Fréquentation par concert payant

Artiste ou formation	Date	Nbre spectateurs	Vente billets	% achats	Tx remplissage
G. Hoffman	12/07	273	215	79%	78%
Ph. Bianconi	13/07	147	122	83%	42%
Quintette Cassiopée	15/07	139	98	71%	40%
J. Hurel/G. Solal	18/07	170	138	81%	49%
O.Charlier/A.Queffélec	19/07	303	232	77%	87%
D.Humair Trio	20/07	163	121	74%	47%
Curious Bards	23/07	185	150	81%	53%
<b>Total</b>		<b>1380</b>	<b>1076</b>		
<b>Moyenne</b>		<b>197</b>	<b>154</b>	<b>78%</b>	<b>57%</b>

Les **dégustations à l'issue de chacun des concerts**, au pied du clocher, de crus locaux de Chablis, Irancy, Epineuil, Noyers, constituent des moments de convivialité en compagnie des artistes. Elles font partie intégrante du Festival Musical des Grands Crus de Bourgogne et donc des Rencontres Musicales de Noyers.

Cette tradition a été assurée grâce à la générosité du **BIVB** (Bureau interprofessionnel des Vins de Bourgogne), de **La Chablisienne** et des **Domaines des Pergolas** à Noyers et **Gruhier** à Epineuil qui ont proposé des dégustations gratuites de leurs millésimes.

Enfin pour sceller davantage ce mariage de la musique et du vin, les vignerons partenaires offrent une de leurs bouteilles à chacun des artistes à la fin des concerts.

## B. LES MASTERCLASSES

Du 6 au 26 juillet 2025, **quatre masterclasses** ont été assurées : chant lyrique, violoncelle, violon et piano. Elles permettent la transmission des savoirs musicaux et des subtilités de l'interprétation par des professeurs de tout premier plan auprès de jeunes artistes, amateurs confirmés ou jeunes professionnels, désireux de parfaire leur pratique musicale.

Le public peut assister librement aux cours.

Chaque masterclasse se conclut par un concert des élèves : **quatre concerts gratuits** ont pu ainsi être

proposés au public, occasion de découvrir les talents de demain.

- Vendredi 11 juillet, 11h : concert de la masterclasse de **chant lyrique** par les élèves de Mary Saint-Palais.
- Dimanche 13 juillet, 11h : concert de la masterclasse de **violoncelle** par les élèves de Gary Hoffman.
- Dimanche 20 juillet, 11h : concert de la masterclasse de **violon** par les élèves d'Olivier Charlier.
- Samedi 26 juillet, 11h : concert de la masterclasse de **piano** par les élèves de Thuy-Anh Vuong.

Cette année, **deux concerts supplémentaires de rue** ont été organisés en journée en collaboration avec le musée de Noyers et les élèves des classes de chant lyrique, violoncelle et violon.

Ce sont pour les nucériens comme pour les visiteurs, des manifestations artistiques publiques de haute qualité qu'ils sont nombreux à apprécier.

**Trente-deux jeunes musiciens** se sont inscrits dans les quatre masterclasses, effectif inférieur à celui de 2024 (trente-six), mais avec une masterclasse de moins.

Globalement, **l'effectif féminin mesuré en pourcentage a été en légère baisse** (53%) par rapport à l'année antérieure (61% du total) mais toujours en forte hausse sur deux ans (42% en 2023).

**La proportion homme/femme a été relativement équilibrée** selon les classes (dans une fourchette de 40% à 60%) contrairement à l'année antérieure où la classe de violoncelle avait été constituée à plus de 80% de garçons et celle de flûte à près de 90% de femmes.

**72% des stagiaires étaient français (23 sur 32)**, soit un peu moins qu'en 2024 (80%), 16% européens (Autriche, Belgique, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni), 9% nord-américains (USA, Canada), 3% israélien.

La classe la plus cosmopolite fut celle de violoncelle avec 7 élèves étrangers sur 8.

**L'âge moyen des stagiaires était de 25 ans** (26 ans en 2024). Près de 75% d'entre eux ont moins de 25 ans et plus de 81% ont moins de 30 ans. Le plus jeune a 9 ans et le plus ancien 69 ans.

Masterclass	Professeur	Accompagnateur	Dates	Elèves	Âge moyen	Tx remplissage
Chant	M.St-Palais	A. Byun	06-11	7	31	70%
Violoncelle	G.Hoffman	J. Le Pape	08-13	8	21	80%
Violon	O.Charlier	T. A. Vuong	15-20	10	18 ,5	100%
Piano	T.A.Vuong		20-26	7	31	70%

La diffusion auprès des institutions musicales des flyers d'inscription a pu intervenir assez tôt en début d'année 2025, notamment auprès des conservatoires.

Ainsi, sur la base d'un volume théorique maximum de 10 élèves par classe, les masterclasses ont-elles atteint leur pleine capacité pour la classe de violon (10 élèves) et, dans une moindre mesure, pour les classes de violoncelle (8 élèves), piano et chant (7 élèves chacune), le taux de remplissage moyen s'établissant à 80% (72% en 2024).

Enfin, rappelons que la spécificité de ces "académies d'été" réside non seulement dans la qualité exceptionnelle des professeurs et dans le niveau particulièrement élevé des stagiaires mais aussi dans le rôle déterminant que joue l'accueil bénévole des sept professeurs et accompagnateurs ainsi que des trente-deux élèves par des habitants de Noyers. Professeurs et élèves prennent en commun leurs repas, lesquels ont été préparés et servis par deux prestataires, partenaires des Rencontres Musicales (Les Granges, les Séquanes).

## C. LA LOGISTIQUE

### Le bénévolat est consubstantiel au Festival

Le bon déroulement des concerts n'est possible que grâce à la contribution de tous les membres bénévoles de l'association qui, cette fois encore, ont donné beaucoup de leur temps et de leur énergie au service du succès du festival.

Les bénévoles ont ainsi apporté leur indispensable contribution à tous les aspects logistiques permettant la bonne tenue des concerts et des masterclasses car, rappelons-le, **l'association n'a aucun salarié** :

- **Installations** : scène, pianos, chaises, ménage église ....
- **Communication** : conception et distribution des flyers, affiches....
- **Transports** des artistes, professeurs et élèves depuis les gares de Tonnerre et Montbard.
- **Accueil du public** : tenue des caisses, contrôle des billets, distribution des programmes ...
- **Accueil des stagiaires** et accompagnement pendant toute la durée de leur séjour.
- **Après-concerts** : mise en place pour les dégustations, vente d'enregistrements, ...

Les Rencontres Musicales de Noyers ont également la vertu de fédérer les énergies de tout un village complètement impliqué dans l'accueil et l'hébergement des artistes, professeurs et élèves.

Cette intense activité musicale a entraîné sans conteste des retombées positives sur l'économie locale en particulier pour les commerces de bouche, les activités de restauration, d'hôtellerie et de location touristique.

## D. LA COMMUNICATION

### La communication a été très active

**Notre budget de communication a été en 2025 analogue à celui de l'année précédente** dans son volume et sa ventilation entre les supports prints traditionnels (Yonne Républicaine, Bien Public), leurs déclinaisons numériques quand elles sont proposées, et notre propre activité de production et de promotion de contenus pour les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Youtube), à l'exception du journal départemental dont le numéro d'été n'existe plus, ce qui a d'autant allégé nos dépenses et nous a permis d'accroître légèrement nos dépenses digitales.

Nous avons également bénéficié comme l'an dernier de la **publicité gratuite de France 3 et de son magazine Plein Feu** à qui nous fournissons clé en mains deux clips promotionnels multidiffusés, lesquels, légèrement remaniés, ont également servi de piliers à notre campagne promotionnelle au long cours sur FaceBook avec dans les deux cas, **des résultats d'audience records** (50 000 vues pour le premier qui mettait en valeur Gary Hoffmann, Olivier Charlier et Juliette Jurel, 128 000 vues pour le second qui donnait un aperçu du village médiéval musical qui sert d'écrin aux Rencontres et de son artiste toujours la plus populaire Anne Quéffelec.

**Globalement, nous avons d'ailleurs plus que doublé notre audience sur les réseaux sociaux**, avec plus de 360 000 vues rien pour nos publications boostées (celles pour lesquelles nous dépensons un peu d'argent en publicité) contre 150 000 vues en 2024 (voir tableau excel joint).

**Le quasi-journal quotidien en vidéo des Rencontres réalisé cette année grâce au renfort d'Olivier Journiat joue manifestement un rôle important de fidélisation et d'élargissement de notre audience.**

**Nous avons réalisé au total 30 publications entre début juin et fin juillet. 22 d'entre elles avaient la vidéo comme support et 20 d'entre elles étaient auto-produites par les Rencontres, les autres renvoyant à des liens You Tube.**

Ces publications ont généré 4495 clics, c'est à dire pour l'essentiel autant de renvois vers la billetterie qui est en général le seul lien sur lequel les visiteurs sont appelés à cliquer. C'est à peine moins que l'an dernier où nous avions un concert de plus. Et ce bruit sur les réseaux sociaux nous coûte globalement 316€. Le coût au clic s'établit donc à 7 centimes d'euro. Une dépense particulièrement efficace qui ne manquera pas de l'être plus encore dans les années qui viennent si comme les chiffres de notre commission billetterie en attestent, **la migration des spectateurs vers l'ensemble des moyens digitaux mis à leur disposition désormais s'amplifie.**

## II. RAPPORT FINANCIER 2025

La trésorière, Sabine Vanlerberghe, rend compte de la gestion du conseil d'administration pour l'exercice 2025 (1<sup>er</sup> octobre 2024-30 septembre 2025).

Après l'important déficit de 2023 (10 545€), les comptes 2025 comme ceux de 2024 présentent un léger **excédent de 640 €** (140€ en 2024). La réserve de trésorerie placée sur un Livret A atteignait 36 132 € à la clôture des comptes.

### A. CHARGES

**Les Charges d'exploitation totalisent 86 626,66 €** chiffre en baisse par rapport à 2024 de 21% (-23 270 €). Les deux tiers de cette baisse proviennent des frais artistiques en raison du plus petit nombre de concerts programmés (8 au lieu de 9) et de leur moindre cout notamment pour le spectacle Jeune Public (7000€ en 2024/4000€ en 2025). Le cout moyen (artistique et technique) d'un concert passe ainsi de 9 062€ à 7 932€.

Par concert	2024	2025
Frais artistiques	5 441 €	4 276 €
Frais techniques	2 108 €	2 241 €
Artistiques & Techniques	7 549 €	6 517 €
Tous Frais	9 062 €	7 932 €

En outre, l'absence de la classe de flute cette année a induit une baisse de recettes mais aussi du cout global des masterclasses (-5 164€).

CHARGES	2024	2025	2025/2024	2025/2024	Part de baisse
Cachets&Charges artistes	24 284 €	15 927 €	-8 356 €	-34%	63%
Achats spectacles	18 828 €	13 127 €	-5 701 €	-30%	
Deplacements artistes	1 783 €	2 248 €	465 €	26%	
Droits SACEM	3 226 €	1 824 €	-1 402 €	-43%	
Repas artistes	846 €	1 080 €	234 €	28%	
<b>FRAIS ARTISTIQUES</b>	<b>48 966 €</b>	<b>34 206 €</b>	<b>-14 760 €</b>	<b>-30%</b>	
Location pianos	9 930 €	8 940 €	-990 €	-10%	5%
Sonorisation	6 230 €	5 858 €	-372 €	-6%	
Scene, eclairage	2 121 €	2 220 €	99 €	5%	
Location lieu	0 €	650 €	650 €		
Assurances	695 €	259 €	-436 €	-63%	
<b>FRAIS TECHNIQUES</b>	<b>18 976 €</b>	<b>17 927 €</b>	<b>-1 049 €</b>	<b>-6%</b>	
Depliants, affiches,...	4 774 €	3 689 €	-1 085 €	-23%	8%
Publicite presse et numerique	4 820 €	4 087 €	-733 €	-15%	
Newsletters & Site internet	464 €	524 €	60 €	13%	
<b>COMMUNICATION</b>	<b>10 059 €</b>	<b>8 300 €</b>	<b>-1 758 €</b>	<b>-17%</b>	
Honoraires	1 900 €	1 180 €	-720 €	-38%	2%
Commissions / billetterie	1 095 €	895 €	-201 €	-18%	
Fournitures	126 €	483 €	357 €	282%	
Charges de gestion & Divers	436 €	462 €	26 €	6%	
<b>ORGANISATION</b>	<b>3 558 €</b>	<b>3 020 €</b>	<b>-538 €</b>	<b>-15%</b>	
Professeurs salaires&Charges	15 077 €	11 851 €	-3 226 €	-21%	22%
Repas professeurs&stagiaires	10 474 €	8 361 €	-2 114 €	-20%	
Logistique	1 786 €	2 362 €	576 €	32%	
Accordage	1 000 €	600 €	-400 €	-40%	
<b>MASTERCLASSES</b>	<b>28 337 €</b>	<b>23 174 €</b>	<b>-5 164 €</b>	<b>-18%</b>	
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>109 897 €</b>	<b>86 627 €</b>	<b>-23 270 €</b>	<b>-21%</b>	<b>100%</b>

Après imputation des frais bancaires (127€), de l'amortissement du site internet (543€), d'une dotation pour reconstituer une provision (3000€) et l'apurement de diverses « dettes » (produits non reçus, facture non remboursée,) pour 1410 €, le total général des charges atteint 91 706,38 €.

## B. PRODUITS

Les Produits d'exploitation totalisent 92 347€ ; en baisse de 18 288 € soit -17 %par rapport à 2024 (110 635 €), ils ont néanmoins globalement couvert les dépenses, elles aussi en forte diminution comme vu plus haut, de sorte que se dégage un petit excédent de 640 €.

PRODUITS	2024	2025	2025 J Public	2025 Festival	2025 MS
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>110 635,00 €</b>	<b>92 346,65</b>	<b>5 500,00</b>	<b>58 276,60</b>	<b>28 570,05</b>
<b>CHARGES</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2025 J Public</b>	<b>2025 Festival</b>	<b>2025 MS</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>110 495,11 €</b>	<b>91 706,38</b>	<b>6 608,71</b>	<b>59 589,91</b>	<b>25 507,76</b>
<b>Résultat exercice</b>	<b>140 €</b>	<b>640,27</b>	<b>- 1 108,71</b>	<b>- 1 313,31</b>	<b>3 062,29</b>

Bien que moins onéreux que l'année précédente, le concert gratuit « Jeune Public » n'a pas cette année été totalement financé avec une perte de 1 109 € : les aides des collectivités locales ont été maintenues mais la participation de la MSA a été divisée de plus de la moitié (8000€ en 2024, 3000€ en 2025) et celle de la DRAC n'a pas été obtenue (2500€ en 2024).

En dépit d'une forte hausse (11%) des recettes de billetterie (25 811 €), les frais des 8 concerts payants du Festival n'ont pas été non plus totalement couverts avec une perte de 1 313 €. La diminution des frais artistiques n'a pas compensé l'absence totale de mécénat cette année ( -7250 €). Nous anticipions donc un déficit important et avons réduit au maximum les dépenses, la hausse de la billetterie a donc été une

surprise salvatrice. Sur ce plan, l'année 2025 rejoint donc 2023 dans la catégorie des années exceptionnelles.

Les recettes des masterclasses ont donc finalement permis de rééquilibrer les comptes même si comparé à 2024, en raison du moins grand nombre d'élèves 4 classes au lieu de 5 ayant été ouvertes (32 élèves, 37 en 2024, 45 en 2023).

**Le total des Subventions atteint 33 960 €** dont les deux tiers octroyées par les collectivités territoriales (Région, Département, Communauté de communes, commune de Noyers).

PRODUITS	2024	2025	OBS
Region / FMGCB	6 500,00 €	5 760,00	-740 €
Département Yonne	10 750,00 €	10 000,00	-750 €
Communauté Communes Serein	5 000,00 €	5 000,00	0 €
Commune Noyers	2 500,00 €	3 000,00	500 €
<b>Subventions Coll Territoriales</b>	<b>24 750,00 €</b>	<b>23 760,00</b>	<b>-990 €</b>
MSA	8 000,00 €	3 000,00	"-5000€ // cout pjt "
SPEDIDAM	2 000,56 €	2 500,36	500 €
FDVA	1 000,00 €	2 700,00	1 700 €
DRAC	4 500,00 €	2 000,00	Refus J Public -2500€
SACEM	3 000,00 €		- Pas de création
<b>Total Institutionnels</b>	<b>18 500,56 €</b>	<b>10 200,36</b>	<b>-8 300 €</b>
<b>TOTAL AIDES</b>	<b>43 251 €</b>	<b>33 960,36</b>	<b>-9 290 €</b>

Pour leur part les cotisations & dons atteignent 3 655 €, montant en baisse de 35% par rapport à 2024 (5 605 €). De plus, comme signalé plus haut, il n'a pas été obtenu de mécénat cette année.



**Le rapport financier 2025 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés qui donnent quitus de leur gestion aux administrateurs.**

### III. PROGRAMME DE L'EDITION 2026 du 5 au 31 juillet.

Henri Nicolas présente le programme de l'édition 2026 préparé avec Juliette Hurel, directrice artistique des Rencontres et Haude Hodanger, vice-présidente.

Comme lors des éditions précédentes, il a été recherché un équilibre entre différents formats (solo, duos, trios, quatuor), instruments (piano, violoncelle, violon, harpe, clarinette) et répertoires du baroque au contemporain.

Le festival 2026 proposera, **du 12 au 29 juillet, sept concerts payants et six concerts gratuits des stagiaires des masterclasses.**

1. dimanche 12 juillet : récital de piano avec **Philippe Cassard**
2. mercredi 15 Juillet : orchestre de chambre taiwanais de 12 musiciens « **Baroque Camerata** » avec **Olivier Charlier** (violon)
3. samedi 18 Juillet : concert commun aux festivals du Festival des Grands Crus de Bourgogne Franche Comté dit « **Fil Rouge** » avec **Lorraine Campet** (contrebasse)
4. lundi 20 Juillet : soirée jazz avec **Thomas et David Enhco** (piano, trompette),
5. mercredi 22 Juillet : **Juliette Hurel** (flûte) **Vassilena Erafimova** (marimba)

6. samedi 25 Juillet : **Quatuor Hermès**, avec création mondiale de « Silex » de Philippe Schoeller.
7. mercredi 29 Juillet : duo **Gary Hoffman** (violoncelle) **Thuy-Anh Vuong** (piano).

Les horaires des concerts ont été fixés à 18h les week-end et 20h en semaine.

L'orchestre de chambre taiwanais « Baroque Camerata » est un partenaire régulier d'Olivier Charlier en Asie. Ce sera la 1<sup>ière</sup> fois qu'il se produira en France. Le financement de ce projet est encore en cours de d'élaboration ; selon ce qui sera obtenu l'orchestre accompagnerait également la contrebassiste Lorraine Campet.

Il n'y aura pas malheureusement de concert jeune public en 2026 à la fois pour des raisons financières (la MSA a annoncé l'absence de financement en 2026) et par choix personnel de nos deux bénévoles investies dans ce projet ; cependant le travail pédagogique pendant l'année scolaire continuera.

Exceptionnellement pour des raisons de calendrier et de programmation, Anne Queffelec ne devrait pas donner de récital en 2026.

En parallèle des concerts, six masterclasses seront assurées du 5 au 31 juillet. Les dates précises seront indiquées ultérieurement. Par ordre d'ouverture :

1. masterclasse de **chant lyrique** avec **Mary Saint-Palais**
2. masterclasse de **piano** avec **Philippe Cassard**
3. masterclasse de **violon** avec **Olivier Charlier**
4. masterclasse de **piano** tout niveau, avec **Thuy-Anh-Vuong**
5. masterclasse de **flûte** avec **Juliette Hurel**
6. masterclasse de **violoncelle** avec **Gary Hoffman**

#### **IV. BUDGET PRÉVISIONNEL ET BAREME DES COTISATIONS 2026**

Henri Nicolas et la trésorière, Sabine Vanlerberghe, présentent les principales caractéristiques du budget prévisionnel pour la saison 2026

##### **A. Barème des cotisations 2026 (1er octobre 2025 -30 septembre 2026) :**

Au nom du conseil d'administration, Henri Nicolas propose de laisser inchangés les montants des cotisations à savoir **trente-cinq euros** pour la cotisation « couple », et **vingt euros** pour la cotisation individuelle.

**Le barème des cotisations 2026 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés**

##### **B. Budget prévisionnel 2026**

Il a, sauf quelques exceptions, été globalement calqué sur les produits et les charges constatées en 2025 et devrait s'élever à **101 800 €**

###### **1/Produits prévisionnels 2026**

###### **Les recettes 2026 sont estimées à 68 500€.**

Les deux tiers des produits proviennent des recettes de stages (38%) et de billetterie (25%).

L'ouverture de 2 **masterclasses** supplémentaires (piano et flute) par rapport à 2025 en générant l'inscription probable d'une dizaine d'élèves supplémentaires explique la hausse de 20% des recettes.

Les recettes de **billetterie** attendues, 25 660 €, sont identiques à celles de 2025 en espérant une fréquentation proche de celle de 2023 et 2025.

Le montant des **cotisations et dons** avait chuté de 30% en 2025 surement faute de relances suffisantes, aussi comptons nous retrouver le montant de 2024 (4 590€).

Concernant le mécénat, nous avions inscrit 3 000€ en 2025 comptant sur le renouvellement promis d'un donateur de 2024 qui n'a finalement pas donné suite. Pour 2026, même si nous continuons à rechercher des mécènes, nous avons préféré par prudence ne rien inscrire à ce stade

###### **Les aides et subventions 2026 sont estimées 32 500 €.**

Elles représentent un tiers des produits. La baisse attendue provient du Département : l'Yonne fait partie de la dizaine de départements français en grande difficultés financières. En 2025, lors d'une réunion de toutes les associations culturelles subventionnées, le Conseil départemental, par la voix de son nouveau Président Grégory Dorte, a annoncé une baisse drastique en 2026. Nous avons anticipé une diminution d'un tiers mais il n'est pas exclu que l'aide baisse de moitié, ce qui nécessiterait de trouver 2 000 € d'aides supplémentaires.

Les montants inscrits pour les autres financeurs sont ceux déjà sollicités en 2025 sauf pour la MSA qui a annoncé dès septembre dernier la fin de ses aides.

En 2026, il y aura une création contemporaine de Philippe Schoeller avec le Quatuor Hermès qui pourra donner droit à une aide spécifique de la SACEM pour l'organisation du concert de création comme en 2023 et 2024 (3 000 €).

## 2/Charges prévisionnelles 2026

Globalement les charges prévues pour 2026 ont été calquées sur les charges constatées en 2025 à l'exception notable des frais artistiques. En effet, bien qu'il n'y ait que 7 concerts programmés contre de 8 en 2025, la venue de « Baroque Camerata » d'une part et l'organisation du concert de création avec le Quatuor Hermès vont générer des surcoups par rapport à 2025.

Le cout moyen d'un concert prévu en 2026 s'établit à 8 116 € soit 1500 € de plus que pour 2025. En moyenne, la billetterie couvre à peine la moitié des frais artistiques et techniques.

CHARGES	2023 8 concerts	2024 9 concerts	2025 8 concerts	2026 7 concerts
Frais artistiques	48 232 €	48 966 €	34 206 €	36 155 €
Frais techniques	19 878 €	18 976 €	18 268 €	20 660 €
<b>Artistiques &amp; Techniques</b>	<b>68 110 €</b>	<b>67 942 €</b>	<b>52 474 €</b>	<b>56 815 €</b>
/concert	8 514 €	7 549 €	6 559 €	8 116 €
Communication	10 239 €	10 059 €	8 300 €	8 470 €
<b>Tous Frais</b>	<b>78 349 €</b>	<b>78 001 €</b>	<b>60 775 €</b>	<b>65 285 €</b>
/concert	9 794 €	8 667 €	7 597 €	9 326 €

## V. ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les administrateurs dont les mandats ont pris fin sont les suivants : Luc EVRARD, Marie GALLET, Henri NICOLAS et Sabine VANLEREBERGHE. Le président remercie Luc EVRARD, qui ne se représente pas, pour la qualité et la durée de son investissement pendant plusieurs années au service des RMN. Les trois autres membres sont candidats au renouvellement de leur mandat. Aucun adhérent ne demandant le vote à bulletin secret, l'assemblée générale décide donc de procéder à un vote à main levée. Les trois administrateurs sortants sont réélus à l'unanimité.

A l'issue du vote, la composition du Conseil d'Administration est donc la suivante.

Fin du mandat en 2026  
Zuzana BOJNANSKI  
Philippe BOUCHON  
Claude FROMAGEOT  
Haude HODANGER

Fin du mandat en 2027 :  
Emmanuel FRITSCH  
Anne GUIMARD  
Isabelle LESTRINGANT

Fin du mandat en 2028 :  
Marie GALLET  
Henri NICOLAS  
Sabine VANLERBERGHE

Le Bureau est reconduit dans sa composition antérieure : Henri NICOLAS, Président ; Haude Hodanger, Vice-présidente ; Sabine Vanlerberghe, Trésorière et Isabelle Lestringant, Secrétaire.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 17H30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par deux administrateurs.

Henri Nicolas, président

Sabine Vanlerberghe, trésorière